

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SANADETT SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 1^{er} août 1996
Siège social : 9, rue Hédi Nouria -1001 Tunis

SANADETT SICAV informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, réunie en date du 27 mars 2019, a décidé de mettre en paiement au titre de l'exercice 2018, un dividende de :

5,200 dinars par action

Ce dividende est payable à partir du **mardi 21 mai 2019** aux guichets de L'ARAB TUNISIAN BANK et L'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS au Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis.